

No. 213.

---

3e Session, 6e Parlement, 23 Victoria, 1860.

---

**BILL.**

Acte pour amender l'acte 18 Vic., chap. 115, concernant l'enregistrement des brevets d'étudiants en droit, et pour d'autres objets y mentionnés.

---

Reçu et lu, la première fois, lundi, 28 avril 1860.

Seconde lecture, jeudi, 26 avril 1860.

---

M. OUMET.

---

QUEBEC:

IMPRIME PAR THOMPSON ET CIE., RUE STE. URISLE.

*Handwritten signatures and a circular stamp.*

*Handwritten signature: Université de Montréal*

*Handwritten signature.*